

Représentants du personnel au CSE (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)

Renouvellement 3 à 5 jours

OBJECTIF GENERAL

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l’exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l’Article L 2315-18 du Code du Travail.

OBJECTIFS OPERATIONNELS/COMPETENCES VISEES

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Faire appliquer les règles de fonctionnement du CSE



Mettre en place les attributions du CSE en matière de SSCT Intervenir dans le cadre de ses droits et obligations



Communiquer et promouvoir le rôle et les missions du CSE au sein de son entreprise Identifier les acteurs et les enjeux de la prévention



Organiser et retranscrire une visite sécurité



Évaluer les risques et proposer un plan d’action



Maîtriser les outils d’analyse d’un accident de travail



Œuvrer pour animer une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l’entreprise.



PROGRAMME

**Moyens pédagogiques**

Échanges théoriques commentés et illustrés par des cas concrets. Participation active des

# Introduction à la formation : retour d'expérience des membres du CSE

Retour sur la vie du mandat



Présentation des objectifs et du programme Évocation des attentes particulières



# Mise à Jour pédagogique

Renforcer son expertise



Faire le point sur ses acquis Évaluer ses connaissances



La santé sécurité au travail : évolutions des textes et des missions du CSE L'employeur et ses obligations en termes de santé et sécurité



Les nouveaux risques à prendre en compte



La réforme des retraites (facteurs de pénibilité et d'usure professionnelle) Le CSE : son rôle de veille et d'alerte



# Bilan du fonctionnement de « son » CSE

Inhérence au secteur d'activité et contexte d'entreprise



Présentation de son organisation institutionnelle et ses missions Exercice du mandat et partage des difficultés rencontrées



# Réflexions, solutions et plan d'actions

Évaluation de l'efficacité de son action et de son mandat



Critique du règlement en place, Communication et promotion de la prévention, posture du CSE et dialogue social



Capitaliser son expérience pour optimiser le(s) mode(s) de fonctionnement Maîtriser son rôle pour agir avec pertinence



Maîtriser ses outils pour répondre aux situations rencontrées



Outils et méthodes d'étude et d'analyse des situations de travail à risque Principes de prévention et gestion des risques



L'importance de l'existence d'indicateurs pertinents Enquêtes, audits et veille réglementaire



# Bilan de la formation et évaluation

Fiche pédagogique mise à jour le 05 mai 2025

stagiaires au travers d’ateliers pratiques et de quiz

**Intervenant**

Formateur Expert en Prévention des Risques

**Durée / Nombre de stagiaires**

3 jours soit 21 heures à

5 jours soit 35 heures

De 1 à 12 stagiaires

**Public concerné**

Toute personne élue au CSE

**Pré-requis**

Être en situation de réélection suite à la réalisation du mandat précédent

**Dates, lieu et tarif**

Sur convention

**Délais d'accès**

3 mois sous réserve de disponibilité du client

**Document délivré en fin de formation** Remise d’une attestation de formation attestant l’acquisition des compétences attendues.

**Évaluation des connaissances acquises**

Quiz final

**Modalités d’accès handicap**

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par AdoxaPrev, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. AdopxaPrev prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.